

## L'ACCESSIBILITÉ AFFICHE LA NOTION D'ÉGALITÉ CITOYENNE

30 % à 35 % de la population connaissent à un moment de leur vie une situation de handicap en raison de leur âge, d'une maladie, d'un accident ou d'une situation particulière.

Au vu de ce constat, la ville de Puteaux a réfléchi les aménagements de voirie en terme d'approche globale, intégrant la continuité des cheminements, afin d'éviter la marginalisation des personnes en situation de handicap et assurer que leur parcours citoyen soit accessible sans efforts ou détours inutiles.

C'est donc, indépendamment des obligations légales instaurées par l'État, que la ville de Puteaux renforce, au fil des années, l'accessibilité de Puteaux aux personnes malvoyantes et aveugles. Les installations de feux tricolores à synthèse vocale s'inscrivent dans le cadre de la Charte Ville-Handicap, mettant en adéquation les attentes des personnes handicapées et le savoir-faire de la commune.

## LES FEUX TRICOLORES EN CHIFFRES

<b>16</b>	<b>35</b>
carrefours à feux tricolores sonores en centre-ville	carrefours au total à Puteaux équipés d'un système sonore

### **C.C.A.S.** **Centre Communal d'Action Sociale**

Mairie de Puteaux  
Hall administratif  
131, rue de la République  
92800 Puteaux

#### **Accueil du public**

Le lundi, mercredi, jeudi : de 9h à 18h  
Le mardi : de 13h30 à 19h30  
Le vendredi : de 9h à 17h30  
Le samedi : de 9h à 12h

Tél. : 01 46 92 95 95  
Fax : 01 46 92 95 05  
Mail : ccas@mairie-puteaux.fr

[www.puteaux.fr](http://www.puteaux.fr)

## PERSONNES HANDICAPÉES

FEUX TRICOLORES ÉQUIPÉS D'UN SYSTÈME SONORE  
POUR MALVOYANTS ET AVEUGLES

[www.puteaux.fr](http://www.puteaux.fr)

# UN DISPOSITIF INNOVANT POUR LES PERSONNES AVEUGLES OU MALVOYANTES

La traversée d'un carrefour par une personne aveugle ou malvoyante est une action complexe qui peut se dérouler en trois étapes :

- localisation du début de la traversée,
- analyse des informations et choix du moment de la traversée,
- traversée de la chaussée.

L'équipement des feux de signalisation avec des dispositifs sonores reproduisant les informations visuelles pour la traversée piéton se veut une aide à la décision et complète les informations perçues par ailleurs par les personnes aveugles ou malvoyantes, leur garantissant une meilleure sécurité de déplacement en milieu urbain.

Ce dispositif est activé par une télécommande personnelle à proximité du feu tricolore qui émet des messages sonores indiquant le carrefour à traverser (noms des rues) et la couleur du signal piétons.

Les personnes aveugles ou malvoyantes peuvent retirer ces bips au C.C.A.S. de la ville de Puteaux. Elles doivent se présenter au guichet, munies de leur carte d'invalidité ainsi que d'un justificatif de domicile.

À Puteaux, 35 carrefours ont été équipés en feux sonores à synthèse vocale.

Pour compléter le dispositif d'accessibilité des personnes malvoyantes en milieu citadin, des bandes pododactiles réfléchissantes sont installées en traversée de rue, la tête des potelets de part et d'autre des passages est peinte en blanc et 247 passages piétons sur les 308 existants sont mis aux normes par l'abaissement des bordures des trottoirs à moins de 2 cm. Ces aménagements sont poursuivis lors de chaque rénovation de rue.

## Carrefours équipés de systèmes sonores à l'attention des personnes malvoyantes et aveugles

